

COMPTE-RENDU DU CONSEIL DU mercredi 2 décembre 2020

VILLAGE DE



République Française
Département de l'Ain

412 route de la Fauconnière
01130 Belleydoux

Tel : 04.74.76.49.32

Mail : mairie@belleydoux.fr

Site web :

www.belleydoux.fr

Nombre de conseillers : 11

Présents : 11

Absents : Néant

OBJET :

**COMPTE-RENDU DU
CONSEIL DU mercredi 2
décembre 2020**

Le Maire

M. Pascal COURTOIS

Présents : 1. Yves CAMPION 2. Pascal COURTOIS 3. Nicolas DECOSTER 4. Jean-Marie DROMARD 5. Julie FISCHER 6. Sandrine FOUCHER 7. Lucien MAIRE 8. Christophe MATHIEU 9. Maryline MATHIEU-ZAKI 10. Frédéric PANSARD 11. Sandrine PONCET

Absent(s) : Néant

Secrétaire : Sandrine FOUCHER

Le Conseil approuve le compte-rendu de la séance précédente du 28/10/2020.

1. Délibérations

a. Délibération relative à la taxe d'aménagement qui sera applicable aux dossiers déposés à compter du premier janvier.

Reconduction dans les mêmes conditions que celles inscrites dans la délibération du 06 novembre 2014

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

b. Délibération concernant le déneigement des chemins privés

La commune n'a l'obligation de déneigement que pour les routes classées « routes communales »

Les personnes intéressées par le déneigement des voies privées ou non reprises au tableau des routes classées desservant leur propriété devront en faire la demande et remplir une convention. Cette convention est disponible en mairie. A partir du 01/01/21, le déneigement des voies privées sera effectué en fonction des conventions conclues.

Le conseil délibère sur le déneigement des voies privées : forfait de 50 € par saison.

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

c. Délibération sur l'amortissement de la subvention d'équipement reçue pour la fruitière

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

d. Délibération pour acceptation de proposition de convention pour mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour aménagement des entrées village

Le conseil délibère sur acceptation de proposition de convention pour mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'aménagement des entrées village pour un coût de 2025 € avec le conseil départemental. Cette délibération ne concerne que les aménagements routiers.

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 1

e. Délibération pour adoption du rapport d'évaluation des charges (CLECT)

Avis favorable pour le rapport de la CLECT rédigé lors de la réunion qui s'est tenue le 24/11/20.

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

f. Délibération sur le transfert des pouvoirs de police du Maire au président de l'EPCI

- Circulation et stationnement compétence voirie.
- Délivrance autorisation de stationnement aux exploitants de taxis
- Police spéciale dans le domaine de l'habitat

Pour : 0

Contre : 11

Abstention : 0

2. Demande d'urbanisme

Déclaration préalable de travaux (DP)

- ◀ Mr et Mme ALOMENE pour une création de terrasse

VILLAGE DE



République Française
Département de l'Ain

412 route de la Fauconnière
01130 Belleydoux

Tel : 04.74.76.49.32
Mail : mairie@belleydoux.fr

Site web :
www.belleydoux.fr

Nombre de conseillers :11

Présents : 11

Absents : Néant

OBJET :

**COMPTE-RENDU DU
CONSEIL DU mercredi 2
décembre 2020**

Le Maire
M. Pascal COURTOIS

3. Divers

a) Courrier SIEA

Un contrat de fourniture d'électricité a été conclu par le SIEA : Engie, Volterre, Enercoop

b) Courrier ENJ

Le conseil prend connaissance du compte-rendu de la réunion du 5 octobre 2020 du collège départemental Espace Nordique Jurassien.

Conservation de la réciprocité pleine et entière entre les sites nordiques sans péréquation en fonction du nombre de journées d'ouvertures des sites nordiques.

Evocation du fonctionnement affaibli du fait de problèmes techniques (panne de dameuse et manque de neige) du site nordique de Belleydoux.

c) Sinistre porte mairie

Le conseil prend connaissance du devis de Mr CHAPELUT d'un montant de 4224 € pour effectuer les réparations de la porte d'entrée.(devis envoyé à la compagnie d'assurance)

d) Trail de la biche, ultra01 2021, Rallye neige et glace

- Ultra 01 souhaite passer sur Belleydoux pour 2021.
- Trail de la biche : 13 km, 24 km et marche : les parcours passeront en partie sur la commune.
- Rallye neige et glace le 16 février 2021 sur le chemin de Gobet fermé en général en hiver. Le déneigement serait à la charge des organisateurs.

e) SDEI : Le conseil prend note du devis de 958,92 euros pour la reliure des registres d'état civil de 2000 à 2019.

f) Courriers divers :

Le conseil prend connaissance des divers courriers reçus en mairie.

Le conseil rappelle qu'aucune subvention n'est accordée pour des associations ou organismes extérieurs à la commune.

Refus de demandes de subventions (restos du cœur,AFSEP,ADAPA)

CCAS : le conseil confirme la décision de la majorité des membres du CCAS indiquant que pour les personnes qui peuvent prétendre au colis de Noël, le seul choix laissé à ces personnes est celui d'accepter ou refuser cette offre. Aucune contrepartie en argent ne pourra être versée ; que cela soit demandé pour le compte d'autrui, d'association ou tout autre organisme.

4. Date du prochain Conseil Municipal

Le Conseil fixe la date de la prochaine réunion au mercredi 27 janvier 2021 à 19 h 45.

Fin de la séance à 22 h 15.

Fait à Belleydoux, le 02/12/2020

Le Maire,
Pascal COURTOIS

